

**Jean FOLTZER**  
**Commissaire aux Comptes**  
**151 Avenue Aristide Briand**  
**68200 MULHOUSE**

**FIBA-SATFC S.A.S.**  
**Commissaire aux Comptes**  
**40 rue Jean Monnet**  
**68200 MULHOUSE**

## **POULAILLON**

**Société Anonyme**  
**au capital de € 5 111 119.-**

**8 Rue du Luxembourg 68310 WITTELSHEIM**

---

**SIRET : 493 311 435 00025**

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Exercice clos le 30 septembre 2019**

**POULAILLON S.A.**  
**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES CONSOLIDES**  
**Exercice clos le 30 septembre 2019**

Aux actionnaires,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société POULAILLON S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Le seuil de signification que nous avons retenu pour réaliser nos travaux s'élève à 422 K€. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 15. « Provisions pour risques et charges » de l'annexe consolidée qui expose le changement comptable relatif à l'évaluation des indemnités de fin de carrière et à la médaille du travail « Bretzel d'Or ».

Nous attirons également votre attention sur les notes suivantes contenues dans l'annexe aux comptes annuels consolidés :

- la note n° 5 « Principaux faits caractéristiques de la période » relative à l'augmentation de capital réalisée dans une filiale ;
- la note n°28 « Informations générales complémentaires » décrivant les litiges en matière immobilière.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- la règle d'évaluation relative à la détermination de la provision pour indemnités de fin de carrière et celle relative à la médaille du travail « Bretzels d'Or » ont été modifiées. Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 15 de l'annexe aux comptes annuels expose ce changement comptable survenu au cours de l'exercice relatif aux indemnités de fin de carrière et à la médaille du travail « Bretzels d'Or ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.
- Nous nous sommes assurés de la cohérence de la traduction comptable des litiges immobiliers au regard de l'appréciation du risque faite par la société.
- Nous avons examiné la correcte évaluation, à la juste valeur, de l'outil industriel exploité par la société Eaux Minérales de Velleminfroy, telle que figurant à l'actif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, malgré le fait que la société n'ait pas franchi les seuils légaux en la matière. Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17 janvier 2020.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes consolidés ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

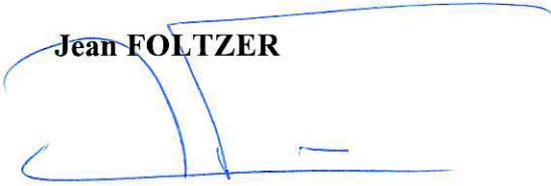
collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Mulhouse, le 20 janvier 2020

**Les Commissaires aux comptes**

**Jean FOLTZER**



**FIBA-SATFC S.A.S.**

**Renaud PFLIEGER**



**COMPTES CONSOLIDES ANNUELS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2019**

---

**POULAILLON**

The logo for Poulaillon features the company name in a bold, serif font, arched over a thick, black, curved line that tapers at both ends.

<b>BILAN</b>	<b>3</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>4</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>6</b>
<b>NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b>	<b>7</b>
<b>Note 1. Informations générales</b>	<b>7</b>
<b>Note 2. Base de préparation des états financiers</b>	<b>7</b>
<b>Note 3. Principes et méthodes comptables</b>	<b>7</b>
<b>Note 4. Périmètre de consolidation</b>	<b>12</b>
<b>Note 5. Principaux faits caractéristiques de la période</b>	<b>12</b>
<b>Note 6. Evènements postérieurs</b>	<b>12</b>
<b>Note 7. Ecarts d'acquisition</b>	<b>13</b>
<b>Note 8. Immobilisations incorporelles</b>	<b>14</b>
<b>Note 9. Immobilisations corporelles</b>	<b>15</b>
<b>Note 10. Immobilisations financières</b>	<b>16</b>
<b>Note 11. Stocks et en-cours</b>	<b>16</b>
<b>Note 12. Clients et autres créances</b>	<b>17</b>
<b>Note 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>17</b>
<b>Note 14. Capital</b>	<b>17</b>
<b>Note 15. Provisions pour risques et charges</b>	<b>18</b>
<b>Note 16. Dettes financières</b>	<b>19</b>
<b>Note 17. Dettes non financières</b>	<b>19</b>
<b>Note 18. Chiffre d'affaires</b>	<b>20</b>
<b>Note 19. Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>20</b>
<b>Note 20. Résultat financier</b>	<b>20</b>
<b>Note 21. Résultat exceptionnel</b>	<b>21</b>
<b>Note 22. Résultat par action</b>	<b>21</b>
<b>Note 23. Impôts sur le résultat</b>	<b>21</b>
<b>Note 24. Information sectorielle</b>	<b>23</b>
<b>Note 25. Personnel</b>	<b>24</b>
<b>Note 26. Engagements hors bilan</b>	<b>24</b>
<b>Note 27. Informations relatives aux parties liées</b>	<b>25</b>
<b>Note 28. Informations générales complémentaires</b>	<b>25</b>
<b>Note 29. Honoraires des Commissaires aux Comptes</b>	<b>26</b>

**BILAN**

En K€

Actif	Notes	30/09/2019	30/09/2018
Ecart d'acquisition	7	7 064	7 644
Immobilisations incorporelles	8	2 499	2 274
Immobilisations corporelles	9	36 109	34 527
Immobilisations financières	10	1 166	893
<b>Actif immobilisé</b>		<b>46 838</b>	<b>45 338</b>
Stocks et en-cours	11	4 835	4 726
Clients et comptes rattachés	12	4 936	4 406
Impôts différés actif	23	629	726
Autres créances et comptes de régularisation	12	7 692	7 812
Disponibilités	13	3 405	2 858
<b>Actif circulant</b>		<b>21 497</b>	<b>20 528</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>68 335</b>	<b>65 866</b>

Passif et capitaux propres	Notes	30/09/2019	30/09/2018
Capital	14	5 111	5 111
Primes d'émission		10 035	10 035
Réserves consolidées		7 351	6 041
Résultat consolidé		1 608	1 459
Subventions d'investissement		89	89
<b>Capitaux propres</b>		<b>24 194</b>	<b>22 735</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>122</b>	<b>163</b>
<b>Provisions</b>	<b>15</b>	<b>694</b>	<b>565</b>
Emprunts et dettes diverses	16	28 358	28 778
Impôts différés passif	23	134	98
Fournisseurs et comptes rattachés	17	7 703	6 695
Autres dettes et comptes de régularisation	17	7 130	6 835
<b>Dettes</b>		<b>43 325</b>	<b>42 406</b>
<b>Total du passif</b>		<b>68 335</b>	<b>65 866</b>

## COMPTE DE RESULTAT

En K€

	Notes	30/09/2019	30/09/2018
Chiffre d'affaires	18	81 404	73 345
Achats consommés		(23 041)	(19 258)
Charges de personnel	25	(29 652)	(28 348)
Impôts et taxes		(1 812)	(1 719)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(5 795)	(5 260)
Autres charges et produits d'exploitation	19	(17 841)	(16 111)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3 264</b>	<b>2 649</b>
<b>Résultat financier</b>	20	<b>(618)</b>	<b>(659)</b>
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>		<b>2 645</b>	<b>1 990</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	21	<b>(11)</b>	<b>175</b>
Impôts sur les résultats	23	(487)	(122)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>2 147</b>	<b>2 044</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	7	(580)	(580)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>1 568</b>	<b>1 464</b>
Résultat des minoritaires		(40)	5
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>1 608</b>	<b>1 459</b>
Nombre d'actions avant dilution		5 109 709	5 103 095
Résultat net de base par action (en euros)		0,31	0,29
Résultat net dilué par actions (en euros)		0,31	0,29
<b>EBITDA</b>		<b>8 916</b>	<b>7 864</b>

L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation retraité des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**
*En K€*

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
<b>Situation au 30 septembre 2017</b>	<b>5 111</b>	<b>10 035</b>	<b>3 909</b>	<b>2 277</b>	<b>89</b>	<b>21 421</b>	<b>158</b>	<b>21 579</b>
Distribution de dividendes	-	-	(204)	-	-	(204)	-	(204)
Affectation du résultat	-	-	2 277	(2 277)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	1 459	-	1 459	5	1 464
Actions auto détenues	-	-	59	-	-	59	-	59
<b>Situation au 30 septembre 2018</b>	<b>5 111</b>	<b>10 035</b>	<b>6 041</b>	<b>1 459</b>	<b>89</b>	<b>22 735</b>	<b>162</b>	<b>22 896</b>
Distribution de dividendes	-	-	(204)	-	-	(204)	-	(204)
Affectation du résultat	-	-	1 459	(1 459)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	1 608	-	1 608	(40)	1 568
Actions auto détenues	-	-	56	-	-	56	-	56
<b>Situation au 30 septembre 2019</b>	<b>5 111</b>	<b>10 035</b>	<b>7 351</b>	<b>1 608</b>	<b>89</b>	<b>24 194</b>	<b>122</b>	<b>24 316</b>

**TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE**

En K€

	30/09/2019	30/09/2018
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 568	1 464
Amortissements et provisions (hors provisions sur actif circulant)	6 340	5 857
Variation des impôts différés	134	370
Plus ou moins values de cession d'actif	(94)	(26)
<b>Marge brute d'autofinancement des entreprises intégrées</b>	<b>7 948</b>	<b>7 665</b>
<b>Incidence de la variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>(419)</b>	<b>(1 341)</b>
<b>Flux net de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>7 529</b>	<b>6 324</b>
Acquisition d'immobilisations	(8 422)	(7 054)
Dettes s./ acquisitions immos corporelles	890	7
Cessions d'immobilisations (hors titres consolidés)	1 075	876
Incidence des variations de périmètre	0	0
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(6 457)</b>	<b>(6 171)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(204)	(204)
Emissions d'emprunts bancaires	3 616	2 540
Subventions reçues	0	131
Remboursements d'emprunts bancaires	(2 923)	(2 534)
Remboursements d'emprunts liés au crédit-bail	(2 857)	(1 825)
Cession (acq) nette d'actions propres	56	59
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>(2 312)</b>	<b>(1 833)</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(1 240)</b>	<b>(1 678)</b>
Trésorerie à l'ouverture	(1 394)	284
Trésorerie à la clôture	(2 634)	(1 394)
<b>Variation de trésorerie par les soldes</b>	<b>(1 240)</b>	<b>(1 678)</b>

## NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

---

### **Note 1. Informations générales**

---

Poulaillon SA est une société anonyme par actions de droit français créée le 11 janvier 2007 dont le siège social est situé 8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM (France). Elle est cotée depuis le 2 décembre 2015 sur le système multilatéral de négociation Alternext d'Euronext Paris. Depuis le 19 juin 2017, Alternext est devenu Euronext Growth.

La Société ainsi que ses filiales (« le Groupe ») ont pour activité principale la fabrication et la commercialisation de produits de boulangerie et de pâtisserie frais et surgelés (pains, viennoiseries, sandwiches, Moricettes®, mignardises, entremets, gâteaux, etc.). Le Groupe développe également une activité traiteur.

Depuis septembre 2016, le Groupe commercialise l'eau Minérale de Velleminfroy par le biais de sa filiale SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY.

Depuis avril 2017, le Groupe a acquis un site de production situé à Saint-Vit (25) venant compléter les capacités de production de notre filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 17 janvier 2020.

### **Note 2. Base de préparation des états financiers**

---

Le Groupe établit ses comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises (règlement CRC n° 99-02 et n°2005-10 du Comité de la Réglementation Comptable).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Sauf indication contraire, les données chiffrées sont présentées en milliers d'euros.

La société consolidante clôture ses comptes au 30 septembre. Il en est de même pour la plupart des autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation, à l'exception des Sociétés Civiles Immobilières Poulaillon Construction, Les Mirabelles 2, Morschwiller Construction, Les Chenaies, Hochstatt Construction et Andelnans Construction qui clôturent leurs comptes au 31 décembre. Des comptes intermédiaires ont été établis par ces sociétés préalablement à la consolidation.

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables françaises repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction qui affectent le montant des actifs et passifs à la date de clôture du bilan et le montant des produits et charges de l'exercice.

### **Note 3. Principes et méthodes comptables**

---

#### **3.1. Méthodes de consolidation**

---

Les sociétés sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle effectif est transféré au Groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

### 3.2. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation sur titres et créances concernant les sociétés consolidées sont éliminées du résultat, dans la mesure où elles font double emploi avec le résultat des sociétés concernées.

Les résultats sur cessions d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés du résultat. Les amortissements pratiqués sur les biens amortissables ayant fait l'objet d'une cession intra-groupe sont retraités.

### 3.3. Conversion des éléments en devises

Toutes les entités du Groupe établissent leurs comptes en Euro, qui est également leur monnaie de fonctionnement.

### 3.4. Reconnaissance du revenu

Le chiffre d'affaires du groupe est reconnu à la livraison des marchandises, qu'il s'agisse de la livraison BtoB pour la société BRETZELS MORICETTES MFP POULLILLON SA et POULLILLON SAINT-VIT ou BtoC pour les clients comptoirs du réseau de distribution.

Il en est de même pour les activités du secteur Eau avec les sociétés EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et SOURCE DE VELLEMINFROY SARL.

En ce qui concerne les redevances facturées aux franchisés, elles sont également reconnues d'après les livraisons car elles sont proportionnelles à celles-ci.

Les autres produits composant le chiffre d'affaires ne sont pas significatifs.

### 3.5. Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majorée des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Les écarts d'acquisition peuvent donner lieu à correction dans un délai d'un an suivant la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 20 ans. L'écart d'acquisition constaté sur les titres de la SCI LES CHENAIES est amorti sur 10 ans compte tenu de l'utilisation prévue de son actif immobilisé.

Pour les écarts d'acquisition dont la durée est limitée, un test de dépréciation est réalisé à la clôture des comptes en cas d'indice de perte de valeur.

La valeur nette ainsi déterminée peut donner lieu à dépréciation complémentaire lorsque les valeurs recouvrables deviennent inférieures aux valeurs nettes comptables.

### 3.6. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et les durées suivants :

	<b>Durées</b>
Constructions	10 à 50 ans
Agencements & aménagement des constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	3 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 10 ans
Matériel de bureau	1 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

### **3.7. Pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles**

---

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par an en présence d'indices de perte de valeur. Il consiste à comparer la valeur comptable d'un actif ou groupe d'actifs à sa valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif est dépréciée lorsqu'elle devient supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs) et la valeur terminale. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le cas échéant, la dépréciation est comptabilisée en charges exceptionnelles.

Au 30 septembre 2019, aucun test de dépréciation n'a été effectué en l'absence d'indice de perte de valeur.

### **3.8. Titres de participation non consolidés, autres titres immobilisés**

---

La valeur brute des titres de participation non consolidés est inscrite au bilan au coût d'acquisition.

Lorsque leur valeur d'utilité, appréciée notamment sur la base des perspectives futures de résultat ou de valeur de référence à la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

### **3.9. Contrats de location-financement**

---

Les contrats significatifs de crédit-bail font l'objet d'un retraitement. Les biens financés par de tels contrats sont inscrits à l'actif avec un emprunt correspondant au passif.

Les biens activés faisant l'objet de contrats de crédit-bail sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif correspondant.

### **3.10. Stocks et en cours**

---

Les stocks de marchandises et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les encours de production et les pièces de rechange sont évalués au prix d'achat.

Les intérêts et les coûts de stockage sont toujours exclus de la valorisation des stocks sauf pour les sociétés BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON et EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY. Pour ces dernières, l'évaluation des stocks de matières premières et marchandises ainsi que l'évaluation des produits en cours de production tient compte d'un coût de possession.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de la rotation et de l'ancienneté des articles.

### **3.11. Créances et dettes**

---

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement. Le poste « Créances clients et comptes rattachés » comprend également les effets à recevoir.

Le poste « Autres créances » est principalement constitué des créances sociales et fiscales.

### **3.12. Equivalents de trésorerie**

---

La société considère comme équivalents de trésorerie, les titres ayant une échéance de 3 mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux.

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

### 3.13. Subventions d'investissement

---

Les subventions d'investissement reçues sont inscrites en capitaux propres. Elles sont rapportées aux résultats sur la durée d'utilisation de l'actif financé.

### 3.14. Dettes financières

---

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charges.

### 3.15. Provisions pour risques et charges

---

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, se traduisant probablement par une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de façon fiable.

- **Engagements de retraite et autres avantages au personnel**

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel. Ces engagements concernent principalement les indemnités de départ en retraite.

La provision à constituer en découlant est intégrée en dotations aux provisions.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les actifs de couverture ont été déduits du montant provisionné, le cas échéant.

Les écarts actuariels sont directement enregistrés en résultat.

- **Médaille du travail « Bretzel d'Or »**

Les sociétés de l'ensemble du Groupe attribuent à leurs salariés ayant atteint 10 ans d'ancienneté, une médaille du travail appelée « Bretzel d'Or ». Comme son nom l'indique, il s'agit d'une médaille sous forme de Bretzel en Or.

La méthode de valorisation est la même que celle utilisée pour les engagements de retraite. Il s'agit de la valorisation du passif latent du coût du Bretzel d'Or qui sera remis au salarié atteignant 10 ans d'ancienneté compte tenu d'un calcul actuariel.

L'engagement pour Bretzels d'or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserves. La variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 30 septembre 2019 est portée au compte de résultat.

- **Autres provisions pour risques et charges**

Le Groupe comptabilise une provision pour litige avec un tiers dès qu'un dommage causé avant la clôture de l'exercice est identifié. Lorsqu'un jugement favorable est rendu, les provisions sont maintenues jusqu'à l'expiration du délai d'appel ou du délai de cassation.

### 3.16. Impôts

---

- **Fiscalité différée**

La rubrique « Impôts sur les résultats » du compte de résultat inclut l'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les goodwill constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les déficits fiscaux et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Le taux moyen du groupe est de 33,33%.

Le taux d'impôt du Groupe est de 33.33% sauf pour les 500 000 premiers euros de bénéfice fiscal qui sont taxés à 28%. Les actifs et les passifs d'impôts différés ont été corrigés consécutivement à la baisse de l'impôt prévu sur plusieurs années. Un taux moyen de 28% a été retenu pour les impositions différées, sauf un taux de 25% pour les indemnités de fin de carrière dont la réalisation est plus lointaine.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

- **Intégration fiscale**

La société POUAILLON SA a opté pour un régime d'intégration fiscale prévu à l'article 233 A du code général des impôts incluant ses filiales BRETZELS MORICETTES MFP POUAILLON SA, EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et AU MOULIN POUAILLON SARL. Les impôts différés des sociétés intégrées fiscalement tiennent compte du régime d'intégration fiscale.

- **Crédits d'impôts**

Le crédit d'impôt compétitivité Entreprises (CICE) accordé aux entreprises françaises est comptabilisé en déduction des charges de personnel, et non en diminution de la charge d'impôt. Le CICE a pris fin au 31 décembre 2018.

### **3.17. Eléments exceptionnels**

---

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Il s'agit notamment des plus ou moins-values de cession, charges de restructuration, amortissements exceptionnels, dépréciations d'actifs, immobilisations mises au rebut, abandons de créances et opérations de lease-back.

### **3.18. Résultat par action**

---

Le résultat net par action avant dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Le résultat par action après dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, en tenant compte du nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des bons de souscription ou de tout autre instrument dilutif.

A la clôture, le groupe n'a émis aucun instrument financier dilutif qui aurait pour conséquence de modifier le nombre d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action dilué.

### **3.19. Instruments dérivés**

---

Le Groupe détient majoritairement des dettes à taux fixe et n'a pas de relations avec des sociétés en devises pouvant nécessiter une couverture de taux et/ou de change.

Par conséquent, aucun instrument dérivé de couverture n'a été mis en place au sein du Groupe.

#### Note 4. Périmètre de consolidation

La liste des sociétés consolidées au 30 septembre 2019 est la suivante :

Sociétés	Type	Siège social	SIRET	% d'intérêt		Méthode de Consolidation	
				30.09.2019	30.09.2018	30.09.2019	30.09.2018
POULAILLON	SA	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	49331143500025	Mère	Mère	IG	IG
MFP POULAILLON	SA	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	37774465100060	99,96%	99,96%	IG	IG
AU MOULIN POULAILLON	SARL	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	43020123600162	99,98%	99,98%	IG	IG
POULAILLON CONSTRUCTION	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	53827524900018	100%	100%	IG	IG
LES MIRABELLES 2	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	38762931400023	99,90%	99,90%	IG	IG
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	80520794100016	100%	100%	IG	IG
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	SARL	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	80482406800014	100%	100%	IG	IG
SOURCE DE VELLEMINFROY	SARL	Route de la Creuse, 70240 VELLEMINFROY	50851274600019	43,71%	43,71%	IG	IG
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY	SAS	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	8107274120019	100%	100%	IG	IG
POULAILLON SAINT VIT	SA	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	50534917500040	100%	100%	IG	IG
VELLE	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	81089798300013	99,90%	99,90%	IG	IG
HOCHSTATT CONSTRUCTION	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	82830564900018	100%	100%	IG	IG
LES CHENAIES	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	41515322000025	100%	100%	IG	IG
ANDELNANS CONSTRUCTIONS	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	38340894500020	99,20%	99,20%	IG	IG

IG : Intégration globale

Il n'y a aucune modification du périmètre du Groupe au cours de la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2019, et aucun changement dans les pourcentages d'intérêt.

#### Note 5. Principaux faits caractéristiques de la période

Acquisition de droits au bail à STRASBOURG, centre commercial AUCHAN HautePierre, centre commercial AUCHAN ILLKIRCH GRAFFENSTADEN, centre commercial RIVETOILE, ainsi qu'à MULHOUSE galerie marchande rue du Sauvage et centre commercial galerie marchande WITTY à WITTENHEIM. Il s'agit des cinq emplacements repris au Groupe FALLER au prix de 385 000 euros.

En date du 23 septembre 2019, le capital de la société EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY a été porté de 4 000 000 euros à 5 000 000 euros, par émission de 100 000 actions nouvelles de 10 euros chacune, libérées intégralement et souscrites en totalité par POULAILLON SA.

#### Note 6. Evènements postérieurs

Néant.

## NOTES RELATIVES AU BILAN

### Note 7. Ecarts d'acquisition

	30/09/2019	30/09/2018
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>11 101</b>	<b>10 871</b>
Acquisitions	-	-
Diminutions	-	-
Variations de périmètre	-	230
Autres variations	-	-
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>11 101</b>	<b>11 101</b>
<b>Dépréciations cumulées à l'ouverture</b>	<b>(3 458)</b>	<b>(2 878)</b>
Dotations	(580)	(580)
Reprises	-	-
Variations de périmètre	-	-
<b>Dépréciations cumulées à la clôture</b>	<b>(4 038)</b>	<b>(3 458)</b>
<b>Valeurs nettes à l'ouverture</b>	<b>7 644</b>	<b>7 993</b>
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>7 064</b>	<b>7 644</b>

Les écarts d'acquisitions se décomposent comme suit :

Sociétés	Brut	Correction fonds commerciaux	Ecarts d'acquisition bruts après correction	Amortissements et dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
MFP POULAILLON SA	2 374	261	2 635	(1 562)	1 073	1 204
AU MOULIN POULAILLON SARL	4 028	2 622	6 650	(2 224)	4 426	4 776
LES CHENAIES SCI	162	-	162	(44)	118	133
POULAILLON SAINT-VIT	1 655	-	1 655	(207)	1 448	1 531
<b>TOTAL</b>	<b>8 218</b>	<b>2 883</b>	<b>11 101</b>	<b>(4 038)</b>	<b>7 064</b>	<b>7 644</b>

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée de 20 ans, à l'exception de celui constaté sur les titres de la SCI LES CHENAIES qui est amorti sur 10 ans (note 3.5).

Au 30 septembre 2019, aucun test de dépréciation n'a été effectué en l'absence d'indice de perte de valeur.

## Note 8. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

	Frais de développement	Concessions, brevets et droits similaires	Autres	Total
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>1 707</b>	<b>1 710</b>	<b>37</b>	<b>3 455</b>
Acquisitions	-	408	259	667
Diminutions	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	(74)	1	38	(35)
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>1 633</b>	<b>2 119</b>	<b>334</b>	<b>4 087</b>
<b>Dépréciations cumulées à l'ouverture</b>	<b>(857)</b>	<b>(290)</b>	<b>(33)</b>	<b>(1 180)</b>
Dotation	(311)	(127)	(4)	(442)
Reprises	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	44	-	(11)	33
<b>Dépréciations cumulées à la clôture</b>	<b>(1 124)</b>	<b>(417)</b>	<b>(48)</b>	<b>(1 589)</b>
<b>Valeurs nettes à l'ouverture</b>	<b>851</b>	<b>1 419</b>	<b>4</b>	<b>2 274</b>
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>510</b>	<b>1 702</b>	<b>286</b>	<b>2 499</b>

Les frais de développement concernent notamment :

- des frais de prospection et de publicité, inhérents à la commercialisation de l'eau de Velleminfroy ;
- des frais de programmation de logiciel ;
- des frais de création du concept de franchise Poullaillon ;
- des frais de recherche et développement de nouveaux produits ;
- des frais de création de site internet.
- des frais d'acquisition de droit au bail

Aucun indice à la fin de l'exercice ne laisse supposer une dépréciation selon les usages du marché.

## Note 9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent ainsi :

	Terrains et constructions	Terrains et constructions en crédit-bail	Autres immobilisations en crédit-bail	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>11 412</b>	<b>914</b>	<b>13 315</b>	<b>1 645</b>	<b>30 904</b>	<b>58 193</b>
Acquisitions	1 796	-	291	2 387	3 266	7 740
Diminutions	(54)	(914)	(1 557)	(70)	(523)	(3 119)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	(1 001)	1 001	-
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>13 154</b>	<b>0</b>	<b>12 048</b>	<b>2 961</b>	<b>34 648</b>	<b>62 814</b>
<b>Dépréciations cumulées à l'ouverture</b>	<b>(2 422)</b>	<b>(86)</b>	<b>(6 483)</b>	<b>-</b>	<b>(14 674)</b>	<b>(23 666)</b>
Dotation	(566)	-	(1 532)	-	(3 404)	(5 502)
Reprises	37	86	1 878	-	461	2 463
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-
<b>Dépréciations cumulées à la clôture</b>	<b>(2 951)</b>	<b>-</b>	<b>(6 138)</b>	<b>-</b>	<b>(17 616)</b>	<b>(26 706)</b>
<b>Valeurs nettes à l'ouverture</b>	<b>8 991</b>	<b>828</b>	<b>6 831</b>	<b>1 645</b>	<b>16 230</b>	<b>34 527</b>
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>10 203</b>	<b>-</b>	<b>5 910</b>	<b>2 961</b>	<b>17 032</b>	<b>36 109</b>

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond notamment à :

- Des équipements complémentaires relatifs à la rénovation et la mise à niveau de la station de clarification du site d'embouteillage des Eaux Minérales de Velleminfroy, ainsi que des aménagements nécessaires au bon maintien du site historique,
- La densification du réseau de magasin par la création, l'acquisition ou la rénovation de succursales,
- L'amélioration de l'outil de travail destiné à l'activité industrielle.

Les immobilisations corporelles en cours représentent :

- Des acomptes pour l'acquisition d'une seconde ligne de production dédiée à la Moricette® pour le site de POULLILLON SAINT VIT,
- Des acomptes pour la création et l'aménagement de nouveaux points de vente pour le réseau de magasins.

Détail des acquisitions d'immobilisations corporelles acquises au courant de la période par Pôle d'activité :

Boulangerie pour le réseau de magasins	3 707 K€
Professionnels	2 943 K€
Eau	763 K€
Holding autres secteurs	327 K€

**Note 10. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières correspondent à des prêts, dépôts et cautionnements, dont la totalité est exigible à plus d'un an.

	<b>Total</b>
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>893</b>
Augmentations	306
Diminutions	(33)
Variation de périmètre	-
Autres variations	-
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>1 166</b>
<b>Dépréciations cumulées à l'ouverture</b>	<b>-</b>
Dotations	-
Reprises	-
Variation de périmètre	-
Autres variations	-
<b>Dépréciations cumulées à la clôture</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>893</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 166</b>

**Note 11. Stocks et en-cours**

	Valeur brute	Dépréciations cumulées	Valeur nette	Valeur nette
	30/09/2019	30/09/2019	30/09/2019	30/09/2018
Stock de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	2 031	(6)	2 025	1 715
Stocks de marchandises	91	-	91	87
Produits intermédiaires et finis	2 719	-	2 719	2 924
<b>Total</b>	<b>4 841</b>	<b>(6)</b>	<b>4 835</b>	<b>4 726</b>

Le stock de produits finis est composé presque en totalité de produits surgelés. Il s'agit de stockage de produits finis palettisés à destination de l'activité BtoB.

La valorisation des stocks et en cours tiennent désormais compte d'un coût de possession calculé sur une estimation basée sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2018 pour les sociétés BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON et EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY.

En ce qui concerne BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON, le coût de possession du stock est de 3.24% de la valeur du stock de matières premières et marchandises, et de 4.87% de la valeur des produits finis. Cela représente respectivement 35 k€ et 109 k€ au 30 septembre 2019 contre 32 k€ et respectivement 122 k€ si les coûts de possession avaient été appliqués au 30 septembre 2018.

En ce qui concerne EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY, le coût de possession du stock est de 9.45% de la valeur du stock de matières premières et marchandises, et de 8.37% de la valeur des produits finis. Cela représente respectivement 33 k€ et 9 k€ au 30 septembre 2019 contre 27 k€ et respectivement 9 k€ si les coûts de possession avaient été appliqués au 30 septembre 2018.

### Note 12. Clients et autres créances

	Valeur brute 30/09/2019	Dépréciations 30/09/2019	Valeur nette 30/09/2019	Valeur nette 30/09/2018
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>5 015</b>	<b>(79)</b>	<b>4 936</b>	<b>4 406</b>
Autres créances d'exploitation	1 932	-	1 932	1 373
Créances fiscales et sociales	4 929	-	4 929	5 400
Comptes courants	27	-	27	326
Comptes de régularisation et assimilés	803	-	803	713
<b>Total autres créances</b>	<b>7 692</b>	<b>-</b>	<b>7 692</b>	<b>7 812</b>
<b>Total</b>	<b>12 707</b>	<b>(79)</b>	<b>12 628</b>	<b>12 217</b>

Les créances du Groupe ont une échéance à moins d'un an, sauf pour le CICE non échu.

### Note 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Composantes de la trésorerie	30/09/2019	30/09/2018
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités et équivalents	3 405	2 858
Trésorerie à l'actif du bilan	3 405	2 858
Découverts bancaires et équivalents	(6 039)	(4 252)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(2 634)</b>	<b>(1 394)</b>

La ligne « Découverts bancaires et équivalents » comprend le Factor, ainsi que la mise en place d'un instrument de trésorerie correspondant au préfinancement de la nouvelle ligne de production Moricette® de POULLILLON SAINT VIT pour 1 000 K€.

### Note 14. Capital

Le capital social s'élève au 30 septembre 2019 à 5 111 119 € composé de 5 111 119 actions ordinaires.

POULLILLON SA, société cotée sur le marché Euronext Growth Paris depuis le 2 décembre 2015, a souscrit un contrat de liquidité de marché ayant pour objet l'animation du titre ALPOU, ce qui a nécessité la mise à disposition à l'animateur d'une somme de 150 000 euros. Ce contrat a été dénoncé le 4 septembre 2018 avec effet au 13 novembre 2018.

Il n'existe plus de titres auto-détenus à la date de clôture. 7 966 actions étaient auto-détenues au 30 septembre 2018.

## Note 15. Provisions pour risques et charges

	Provisions pour risques et charges	Provisions pour retraite et engagements assimilés	Total
<b>Valeurs au 30/09/2018</b>	<b>124</b>	<b>441</b>	<b>565</b>
Dotations	31	157	188
Reprises consommées	(50)	(9)	(59)
Reprises non consommées	-	-	-
<b>Valeurs au 30/09/2019</b>	<b>106</b>	<b>589</b>	<b>694</b>

Les provisions pour risques et charges concernent principalement des litiges en cours avec des salariés et les cartes de fidélité.

### Les hypothèses actuarielles de la provision pour engagement de retraite sont les suivantes :

	30/09/2019	30/09/2018
Taux d'actualisation	1,09%	1,49%
Age de départ à la retraite cadres	62 ans	62 ans
Age de départ à la retraite non cadres	62 ans	62 ans
Taux de progression des salaires	1,00%	1,00%
Table de mortalité	INSEE 2003-2005	INSEE 2003-2005

Le taux annuel d'actualisation correspond au taux IBOXX AA+ 10 ans.

Au 30 septembre 2018, le turn-over est évalué par tranche d'âge :

- 6 % jusqu'à 24 ans,
- Puis – 1 % par tranche d'âge de 5 ans.

Un changement du mode d'estimation des engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel a été réalisé au cours de l'exercice afin de se conformer à l'étude EC 2018-07 de la commission commune de doctrine comptable de la CNCC et du CSOEC relatif au calcul du taux turn over faisant suite à la recommandation ANC n°2013-02.

Celle-ci précise que le taux de rotation du personnel doit être déterminé en ne tenant compte que des prévisions de démission, à l'exclusion de toute autre hypothèse de départ. L'impact de ce nouveau mode de calcul se chiffre à 63 K€ sur l'exercice et vient impacter en totalité le résultat de l'exercice.

Une comparaison proforma du poste provisions est présentée ci-après :

	30/09/2019	30/09/2018 - Proforma
<b>Provisions</b>	<b>694</b>	<b>592</b>

### Médaille du travail « Bretzel d'Or »

L'engagement pour Bretzel d'Or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserve, la variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 30/09/2019, est portée au compte de résultat.

Les hypothèses de calcul retenues pour l'évaluation de l'engagement des Bretzels d'Or sont identiques à celles retenues pour les engagements de retraite, avec une probabilité de présence en fonction de l'âge.

**Note 16. Dettes financières**

	Emprunts bancaires	Factor	Crédit-bail	Découverts bancaires et équivalents	Autres dettes financières	Total
<b>Valeurs au 30/09/2018</b>	<b>16 240</b>	<b>2 395</b>	<b>7 849</b>	<b>1 859</b>	<b>437</b>	<b>28 778</b>
Augmentation	3 616	-	291	-	-	3 907
Diminution	(2 923)	-	(2 857)	-	-	(5 780)
Variation nette	-	(152)	-	1 939	(333)	1 453
<b>Valeurs au 30/09/2019</b>	<b>16 933</b>	<b>2 243</b>	<b>5 283</b>	<b>3 798</b>	<b>103</b>	<b>28 358</b>

La ligne augmentation tient compte des intérêts courus.

Les autres dettes financières comprennent également les comptes courants d'associés de la Famille Poullaillon.

Le groupe n'a pas recours à des instruments de couverture contre les risques financiers. Il n'y a ni risque de change, ni risque de taux, ni d'engagement de couverture à terme.

Détail des emprunts bancaires et crédit-bail contractés, hors intérêts courus, au courant de la période par Pôle d'activité :

Réseau de magasin	1 593 K€
Professionnels	0 K€
Eau	0 K€
Holding	2 279 K€

- **Echéancier**

	Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts bancaires	3 113	10 179	3 640	16 933
Factor	2 243	-	-	2 243
Crédit-bail	1 641	3 607	35	5 283
Découverts bancaires et équivalents	3 798	-	-	3 798
Autres dettes financières	103	-	-	103
<b>Total</b>	<b>10 899</b>	<b>13 786</b>	<b>3 675</b>	<b>28 358</b>

**Note 17. Dettes non financières**

	30/09/2019	30/09/2018
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>7 703</b>	<b>6 695</b>
Avances et acomptes reçus	72	70
Dettes fiscales et sociales	6 169	5 943
Autres dettes	791	704
Produits constatés d'avance	97	118
<b>Total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>7 130</b>	<b>6 835</b>
<b>Total dettes non financières</b>	<b>14 833</b>	<b>13 530</b>

**NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

**Note 18. Chiffre d'affaires**

	30/09/2019	30/09/2018
Vente de marchandises et production vendue	77 192	71 941
Prestations de services	4 212	1 404
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>81 404</b>	<b>73 345</b>

**Note 19. Autres produits et charges d'exploitation**

	30/09/2019	30/09/2018
Achats non stockés de matières et fournitures	3 301	2 927
Sous-traitance générale	(100)	11
Locations et charges locatives	6 563	6 053
Entretiens et réparations	1 631	1 274
Primes d'assurance	362	295
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	1 539	1 386
Transports	3 139	2 734
Frais postaux et télécommunications	272	254
Services bancaires	390	359
Autres charges externes	1 317	1 746
Subventions d'exploitation	(28)	(241)
Autres produits	(7)	(4)
Transferts de charges d'exploitation	(538)	(685)
<b>Autres charges et produits d'exploitation</b>	<b>17 841</b>	<b>16 111</b>

**Note 20. Résultat financier**

Le résultat financier du groupe s'analyse comme suit :

	30/09/2019	30/09/2018
Produits des participations et valeurs mobilières	3	2
Intérêts versés et charges assimilées	(621)	(661)
<b>Résultat financier</b>	<b>(618)</b>	<b>(659)</b>

**Note 21. Résultat exceptionnel**

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	538	1 033
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(644)	(894)
Dotations nettes aux provisions	21	9
Autres produits et charges exceptionnels	74	27
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(11)</b>	<b>175</b>

Les produits et charges exceptionnels comprennent notamment la levée d'option d'achat par la société POUAILLON SAINT-VIT d'un contrat de crédit-bail immobilier suivie d'une déclaration de command au profit d'une société en dehors du groupe. La société POUAILLON SAINT-VIT a perçu à cette occasion une soulte rémunérant la cession du contrat.

**Note 22. Résultat par action**

Ce tableau est exprimé en euros.

	30/09/2019	30/09/2018
<b>Résultat net part du Groupe en euros</b>	<b>1 607 875</b>	<b>1 458 637</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions auto détenues)	5 109 709	5 103 095
Nombre d'actions sur une base diluée	5 109 709	5 103 095
<b>Résultat net de base par action en euros</b>	<b>0,315</b>	<b>0,286</b>
Résultat net dilué par action en euros	0,315	0,286

**Note 23. Impôts sur le résultat**

Le taux d'impôt utilisé pour le calcul de l'impôt exigible est de 28% jusqu'à 500 000 euros de bénéfice fiscal, puis 33,1/3% au-delà, sauf pour les sociétés pour lesquels le taux réduit de 15% est applicable le cas échéant, à savoir :

- SCI LES CHENAIES
- TOMBLAINE DEVELOPPEMENT EURL
- SOURCE DE VELLEMINFROY EURL
- POUAILLON SAINT-VIT

• **Charge d'impôt de l'exercice**

	30/09/2019	30/09/2018
Impôts exigibles	(353)	248
Impôts différés	(134)	(370)
<b>Total</b>	<b>(487)</b>	<b>(122)</b>

L'intégration fiscale existante regroupant les sociétés POUAILLON SA, BRETZELS MORICETTES MFP POUAILLON SA et EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS a permis de réaliser une économie d'impôt de 460 131 euros au 30 septembre 2019, contre 823 337 euros au 30 septembre 2018 du fait de l'imputation des situations fiscales déficitaires.

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'économie d'impôt réalisée par le Groupe est rétrocédée aux filiales déficitaires.

- **Impôts différés**

Suite à l'adoption le 30 décembre par la loi de finance pour 2018 n°2017-1837 d'une mesure visant à renforcer la diminution de l'impôt sur les sociétés déjà amorcée en 2017, un ajustement du montant des impôts différés a été réalisé.

Cet ajustement concerne uniquement les impôts différés dont l'échéance interviendra à partir de 2019. Par conséquent, à la clôture et conformément à la loi de finance adoptée, la dette d'impôt est calculée en appliquant les taux de 33.33% (2018), 31% (2019), 28% (2020), 26.50% (2021) et 25% (à compter de 2022).

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale, ce qui est notamment le cas dans le cadre de l'intégration fiscale au niveau de POULLILLON SA, BRETZELS MORICETTES MFP POULLILLON SA, EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et AU MOULIN POULLILLON SARL.

	30/09/2019	30/09/2018
Sur différences temporaires	149	70
Sur activation des déficits reportables	580	702
Sur engagements sociaux	146	147
Sur crédit bail	(176)	70
Sur plus value en sursis d'imposition	(74)	(99)
Sur réévaluation d'actifs	(53)	(89)
Sur retraitement résultat fiscal latent	(79)	(93)
Sur changement de taux d'IS	-	(80)
<b>Impôt différé net</b>	<b>495</b>	<b>628</b>

- **Rationalisation de la charge d'impôt**

	30/09/2019	30/09/2018
Résultat net des sociétés intégrées	1 608	1 459
Charge d'impôt	487	122
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>2 095</b>	<b>1 580</b>
Taux de droit commun	33,33%	33,33%
<b>Charge théorique d'impôt</b>	<b>698</b>	<b>527</b>
Incidence des différences permanentes	650	(13)
Consommation de déficits non activés	108	-
Différentiel de taux	(47)	(20)
Correction intégration fiscale	-	(77)
Crédits d'impôts	(251)	(225)
Autres	(671)	(72)
<b>Charge d'impôt réelle</b>	<b>487</b>	<b>122</b>

• **Impôts différés actifs sur déficits fiscaux**

	Montant des déficits activés à l'ouverture	Déficits activés sur la période	Déficits consommés	Impact du changement de taux	Montant des déficits activés à la clôture
Bretzels Moricettes MFP Poulaillon SA	35	-	(35)		-
Source de Velleminfroy SARL	127	93	-		220
Eaux minérales de Velleminfroy SAS	193	-	-		193
Poulaillon Saint-Vit	1 519	308	(47)		1 780
Groupe d'intégration fiscale	405	-	(405)		-
<b>TOTAL</b>	<b>2 280</b>	<b>401</b>	<b>(487)</b>	<b>-</b>	<b>2 193</b>
<b>Impôt différé actif correspondant</b>	<b>702</b>	<b>117</b>	<b>(162)</b>	<b>(76)</b>	<b>580</b>

L'intégralité des déficits au sein du Groupe sont activés à l'exception d'une partie du déficit de Poulaillon Saint Vit à hauteur de 2 165 k€ dont la récupération a été estimée probable sur un horizon trop lointain.

**Note 24. Information sectorielle**

**24.1. Information sectorielle par activité**

30/09/2019	Secteur boulangerie	Secteur professionnels	Secteur eau	Non affecté	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	48 866	44 416	1 547	141	(13 565)	81 404
<i>Dont ventes externes</i>	48 706	31 063	1 494	141	-	81 404
<i>Dont ventes intra secteurs</i>	160	13 353	52	-	(13 565)	-
Résultat d'exploitation	3 408	1 326	(1 578)	108	-	3 264
Actifs	24 795	29 181	9 801	4 557	-	68 335
Passifs	14 078	22 395	6 597	254	-	43 325
Effectifs équivalents temps plein	500	320	16	43	-	879

30/09/2018	Secteur boulangerie	Secteur professionnels	Secteur eau	Non affecté	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	44 159	39 468	1 261	185	(11 728)	73 345
<i>Dont ventes externes</i>	44 105	28 027	1 028	185	-	73 345
<i>Dont ventes intra secteurs</i>	54	11 441	233	-	(11 728)	-
Résultat d'exploitation	2 661	1 175	(1 333)	146	-	2 649
Actifs	22 930	28 651	9 834	4 452	-	65 868
Passifs	12 336	21 460	8 144	466	-	42 405
Effectifs équivalents temps plein	442	303	16	36	-	797

**24.2. Chiffre d'affaires par zone géographique**

	31/03/2019	30/09/2018
France	80 522	72 593
Départements 67 et 68	49 532	42 990
Autres	30 990	29 603
Hors France	882	753
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>81 404</b>	<b>73 345</b>

**Note 25. Personnel**

	30/09/2019	30/09/2018
Salaires et participation	23 257	21 546
Charges sociales	6 511	7 825
Autres charges de personnel	(116)	(1 023)
<b>Total</b>	<b>29 652</b>	<b>28 348</b>

L'effectif moyen total (ETC) se répartit de la façon suivante :

	30/09/2019	30/09/2018
Secteur boulangerie	500	442
Secteur professionnels	320	303
Secteur eau	16	16
Autres secteurs	43	36
<b>Total</b>	<b>879</b>	<b>797</b>

	30/09/2019	30/09/2018
Cadres	31	32
Employés	848	765
<b>Total</b>	<b>879</b>	<b>797</b>

**Note 26. Engagements hors bilan**

Les engagements donnés par le Groupe sont les suivants :

Nature	Bénéficiaires	30/09/2019	30/09/2018
Nantissements de fonds de commerce	Banques	4 140	3 355
Hypothèques sur murs de SCI	Banques	2 569	2 876
Caution tête de groupe pour filiales	Banques	4 636	6 133
Caution en cours fournisseurs	Fournisseurs	17	69
Caution réseau de magasin	Bailleurs	199	203
Gage espèces	Banques	-	150

## Note 27. Informations relatives aux parties liées

---

- **Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de surveillance**

Le montant des rémunérations brutes allouées à raison des fonctions des membres de l'organe de direction dans des entreprises contrôlées et des intérêts des comptes courants d'associés versés aux dirigeants, se sont élevées à 329 K€ euros et se répartissent comme suit :

Société	30/09/2019	30/09/2018
POULAILLON SA	329	320
MFP POULAILLON SA	-	-
POULAILLON SAINT VIT SA	-	-
<b>Total</b>	<b>329</b>	<b>320</b>

Aucun engagement supplémentaire par rapport au personnel en matière de pensions et indemnités assimilées ne bénéficie aux membres actifs de l'organe de direction ni les anciens membres actifs (absence de retraite à prestations définies).

- **Relations avec des parties liées**

Il n'existe pas de transactions effectuées avec des parties liées qui ne seraient pas réalisées à des conditions de marché.

## Note 28. Informations générales complémentaires

---

La société BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA, filiale de POULAILLON SA, n'a pas comptabilisé dans les charges de l'exercice clos le 30 septembre 2019, le loyer et les charges locatives de l'ancien site de Morschwiller-le-Bas, le bail des locaux étant résilié de plein droit en application de l'article 1722 du Code Civil, suite aux décisions de justice rendues les 12 janvier 2009 et 14 mars 2010 interdisant une activité industrielle dans ces locaux. Les loyers comptabilisés dans les charges annuelles des exercices précédents celui clos au 30 septembre 2018 s'élevaient à 208 k€.

Corrélativement, la société BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA, a demandé le remboursement des loyers indûment perçus dans la limite de la prescription. En réaction, le bailleur invoque la nullité de la vente réalisée en 2006.

Un litige porte sur l'indexation des loyers "froids" que le bailleur nous réclame nonobstant les avoirs et renonciations qu'il nous a consenties.

Un autre litige nous opposait au propriétaire des matériels professionnels qui nous étaient donnés à bail. Ce litige a été résolu à l'amiable au cours de l'exercice.

## Note 29. Honoraires des Commissaires aux Comptes

---

Société	Jean FOLTZER	FIBA	ECA NEXIA	TOTAL 30/09/2019	TOTAL 30/09/2018
POULLILLON SA	10	32	-	42	50
MFP POUILLON SA	12	-	-	12	11
AU MOULIN POUILLON SARL	18	-	-	18	18
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS	4	-	-	4	4
POULLILLON SAINT VIT SA	-	-	8	8	7
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>32</b>	<b>8</b>	<b>84</b>	<b>90</b>